

## Question orale du député Stéphane Hazée à Monsieur Jean-Claude Marcourt, Vice-Président, Ministre de l'Economie, des PME, du Commerce extérieur, des Technologies nouvelles

### PROJET DE FERMETURE DE SAINT-GOBAIN GLASS A AUVELAIS

Commission de l'économie, du commerce extérieur et des technologies nouvelles  
Parlement wallon  
mardi 18 février 2014

**M. Stéphane Hazée (Ecolo).**

Monsieur le Ministre, il y a un an, Saint-Gobain Glass a mis à l'arrêt son dernier four à Auvelais, pour une durée initiale d'un an, qui a ensuite été prolongée en novembre dernier, avec chômage économique pour les travailleurs concernés.

Un conseil d'entreprise extraordinaire était convoqué pour ce 12 février 2014, mais les représentants des travailleurs ont toutefois provoqué un coup d'éclat, en claquant la porte du Conseil d'Entreprise afin de marquer leur refus d'entendre parler d'une fermeture définitive du site. Cela appelle évidemment un suivi de la part du Gouvernement.

La direction n'a donc pas pu faire part de ses intentions mais c'est bien la fermeture pure et simple de l'entreprise et le désengagement complet du groupe Saint-Gobain que craignent aujourd'hui ses 300 travailleurs.

Nous savons que cette menace s'inscrit dans un contexte plus large, et en particulier une conjoncture internationale catastrophique pour le secteur depuis plusieurs années. Nous avons déjà eu l'occasion d'en discuter ici en commission de l'Economie à de nombreuses reprises, qu'il s'agisse de la situation des entreprises successivement concernées par une restructuration ou une fermeture (AGC à Moustier, Techniver à Mornimont, Saint-Gobain Sekurit et Saint-Gobain Glass à présent à Auvelais, et bien sûr aussi AGC Roux), qu'il s'agisse également des réflexions prospectives pour l'avenir du secteur.

Je développerai donc ici les enjeux relatifs à la situation de Saint-Gobain Glass et laisserai mon collègue Xavier Desgain poursuivre sur le dossier de Roux.

La première des urgences aujourd'hui dans ce dossier est d'**engager le groupe Saint-Gobain**, qui reste largement bénéficiaire au plan mondial, à **assumer ses responsabilités d'employeur et d'industriel**, non seulement à l'égard des travailleurs concernés mais également à l'égard de l'avenir économique de la Basse Sambre.

Dans cet objectif, il importe à notre sens que le Gouvernement wallon puisse se joindre aux organisations représentatives des travailleurs pour peser de tout son poids et amener le groupe Saint-Gobain à un réel dialogue autour de ces enjeux, en vue d'explorer toutes les pistes permettant de préserver l'emploi, qu'il s'agisse d'une poursuite par Saint-Gobain d'une activité industrielle ou de la recherche d'un repreneur potentiel.

Monsieur le Ministre, lors de notre dernier échange il y a un mois, vous indiquiez que vous étiez en contact régulier avec la direction de Saint-Gobain.

Dès l'annonce de l'ajournement du conseil d'entreprise, vous avez fait part de votre disponibilité pour contribuer au dialogue social. Ainsi, vous avez pu rencontrer la direction à la fin de la semaine dernière. Un contact a également eu lieu ce matin avec les organisations syndicales, en vue de la rencontre prévue avec le Gouvernement demain matin.

**Pouvez-vous faire le point sur les démarches en cours ? Quel est votre calendrier ?**

**Le Gouvernement est-il prêt à se joindre aux organisations syndicales non pas seulement en tant que médiateur, mais comme partie prenante et afin d'explorer toutes les pistes alternatives à une fermeture de l'entreprise ?**

Le Gouvernement est-il prêt, en ce sens, à dégager les moyens pour assurer une contre-expertise du diagnostic que présentera la direction, à l'instar de l'étude Syndex qu'il avait fait réaliser pour la sidérurgie ?

Plus largement, le Gouvernement est-il prêt à **entreprendre dans ce dossier des démarches proactives analogues** à celles qu'il a opportunément menées à l'égard d'Arcelor-Mittal à Liège il y a quelques mois et qui ont permis de préserver une partie des emplois menacés ? Qu'il s'agisse d'un schéma qui inclut Saint-Gobain, ou d'un nouveau cadre avec de nouveaux partenaires, éventuellement des acteurs plus petits qu'AGC ou Saint-Gobain qui voudraient sortir du duopole et pourraient reprendre l'outil de production. Cela s'est fait récemment par exemple en Italie.

Nous savons que la Wallonie ne peut pas tout, et elle ne peut pas décréter le maintien de l'emploi, mais la Wallonie n'est pas non plus sans levier d'action et elle doit en tout cas mener le combat.

Pour terminer, à côté (et non à la place) de ces démarches à entreprendre à court terme pour sauver l'emploi au sein de Saint-Gobain Glass, **il est également important d'agir de façon prospective**. Trois éléments à ce sujet :

- il faut en tout cas évoquer la consolidation de l'industrie du verre dans la suite de l'étude sectorielle que nous avons déjà débattue ; au-delà des pistes transversales, il faut en tout cas revenir sur le **développement d'une filière de recyclage du verre plat** ; vous m'avez indiqué il y a quinze jours que la réflexion sur l'amont du projet, au niveau de l'organisation de la collecte, était bien en cours au sein du 6<sup>ème</sup> pôle Greenwin et avec la Fédération de la construction ; je reste par contre interrogatif sur l'organisation de l'aval, où vous indiquiez que la SOGEPa allait seulement lancer une première réunion, neuf mois après la conclusion de l'étude ; dès lors, un schéma industriel est-il en cours d'élaboration ? Un plan d'affaires est-il en construction ? Les partenaires industriels sont-ils mobilisés ? L'étude de faisabilité pourra-t-elle enfin être lancée ?

- il y va aussi du **redéploiement de la Basse Sambre** ; il importe, à cet égard, de dépasser les clivages partisans ou syndicaux autant que les limites communales pour porter un projet global pour la Basse Sambre ; la programmation des fonds structurels peut être une occasion en ce sens ; les moyens des invests doivent également y contribuer ;
- enfin, ces deux dossiers rappellent aussi cruellement l'impérieuse nécessité de lutter contre le dumping au sein de l'Union européenne et d'encadrer davantage le commerce mondial afin de casser la concurrence déloyale actuelle, lorsque certains peuvent produire à des conditions sociales et environnementales sans commune mesure ; nous avons déposé il y a quelques mois une proposition de résolution appelant à établir des **droits de douane sociaux et environnementaux** aux frontières de l'Europe, qui n'avait pu alors trouver un consensus ; les esprits ont sans doute pu mûrir entretemps à ce sujet et nous relancerons cette discussion.

Je vous remercie pour votre attention et vos éléments de réponse.

#### **Interventions conjointes de MM. Mouyard, Prévot et Luperto**

#### **Éléments de réponse de M. Jean-Claude Marcourt, Vice-Président, Ministre de l'Economie, des PME, du Commerce extérieur, des Technologies nouvelles**

Cf. réponse détaillée, en annexe.

#### **Éléments de réplique de M. Stéphane Hazée (Ecolo).**

1. La priorité est donc aujourd'hui la recherche d'alternatives à la fermeture de l'entreprise de Saint-Gobain Glass. Les travailleurs entendent que le Gouvernement mouille sa chemise.

J'entends donc que le Gouvernement s'engagera dans l'accompagnement de la contre-expertise, avec le cahier de charges que le Ministre a précisé. C'est un message important de la part du Gouvernement.

J'espère que le Gouvernement pourra se joindre à la discussion elle-même si les organisations représentatives des travailleurs lui demandent, le cas échéant en mobilisant les outils contraignants que le Gouvernement a élaborés, en particulier si Saint-Gobain devait confirmer son désengagement et qu'un repreneur était identifié.

2. Quant à la filière du recyclage, je n'avais pas caché il y a quinze jours mon étonnement que la SOGEPa n'ait pas encore agi quant à l'aval et à la construction d'un schéma industriel pour l'utilisation du verre collecté. J'entends aujourd'hui qu'une réflexion opérationnelle est menée avec AGC et c'est positif pour assurer une réelle perspective concrète - et non seulement théorique - à cette piste de travail.

3. Enfin, les deux dossiers d'AGC Roux et de Saint-Gobain Glass Avelais font aujourd'hui l'objet d'une même discussion et tel sera également le cas de votre rencontre avec les organisations syndicales ce mercredi.

A ce stade, c'est assez logique et les deux dossiers appellent évidemment de la part de notre Région la même priorité d'attention. En même temps, il est possible que les démarches à entreprendre diffèrent par la suite, non pas pour donner la priorité à l'un par rapport à l'autre, mais parce que les deux dossiers sont assez distincts, ne fût-ce qu'en termes d'interlocuteur, une société qui reste implantée et qui continue à se développer dans notre pays dans un cas, un groupe qui cherche à se désengager dans l'autre cas. Les deux dossiers doivent recevoir la même priorité mais la dynamique des deux dossiers ne sera pas nécessairement identique.